



PV de réunion de la commission d'orientation

08.07.2024

L'an deux mille vingt quatre et le huit du mois de juillet à 10h30 s'est tenue une réunion de la commission d'orientation au bureau du doyen de la faculté SHS en présence des membres de l'équipe (voir la liste jointe) pour débattre l'ordre du jour suivant :

- **Traitement des recours d'orientation des étudiants vers les filières et les spécialités**

-----o-----

Après avoir souhaité la bienvenue à tous les membres, le président de la réunion a donné la parole au doyen de la faculté qui a remercié vivement l'ensemble de l'équipe administrative et pédagogique pour les efforts déployés pour l'achèvement de l'année universitaire 2023-2024 dans de bonnes conditions. En remerciant les responsables pédagogiques d'avoir invité les responsables administratifs d'assister à la réunion des délibérations de certains niveaux – un point qui a été discuté lors de la réunion de domaine des sciences humaines et sociales le 30 juin 2024- Ensuite la parole a été donnée aux responsables pédagogiques pour faire un constat sur les délibérations, notamment sur la question du rachat qui a soulevé beaucoup de débat lors des réunions des délibérations.

Le doyen de la faculté a rappelé également la décision de la réaffectation de la filière de philosophie vers le département de sociologie à partir de l'année universitaire 2024/2025.

Le président a rappelé, par la suite, les critères d'orientation maintenus par l'équipe de domaine des sciences humaines et sociales, à savoir :

- La moyenne du classement (la moyenne des moyennes, telle qu'il est stipulé dans l'arrêté 714 du 03 novembre 2011).
- La capacité d'accueil de chaque filière.

Après débat et discussion, il a été décidé de s'appuyer sur lesdits critères pour le traitement des recours.

1. En sciences humaines :

Etant donné qu'aucune place pédagogique n'est libérée pour le moment et vu le manque d'encadrement dans le département, **un avis défavorable** est donné au 15 recours déposés.



2. En sciences sociales :

Etant donné que la filière de psychologie est surchargée, la commission a émis un avis favorable pour les demandes de changement de psychologie vers d'autres filières (en nombre de 07 demandes) et de récupérer ce nombre selon le classement des étudiants ayant déposé un recours.

03 demandes de changement vers la filière d'orthophonie ont été acceptées

Les demandes de changement vers sociologie ont été acceptées.

Les listes nominatives sont en annexes dans ce PV

La séance fut levée à 13h30.

Fait à Bejaia le 09/07/2024
Le président de la commission